

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 28 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GOUNORD Olivier, BREMAUD Damien, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, BARRAUD Cédric, VIGNERON Céline, GICQUEAU Emilie, COUTAND Anaëlle donne pouvoir à MARQUET-SIMONNET Céline, DIXNEUF Séverine donne pouvoir à BOURMAULT Christelle.

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2023120505 – SyDEV : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE REALISATION D'UNE OPERATION DE RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC – AUTORISATION DE SIGNATURE

Madame Le Maire explique que le SyDEV propose de contractualiser avec la commune afin de prévoir les opérations de rénovation de l'horloge astronomique armoire A003 rue du Canal suite au dépannage de février 2023. Les montants maximums de travaux prévus sont de 1 218 € HT avec une participation de la commune à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention n° L.RN.259.23.003 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération d'éclairage pour un montant de 609 € HT à la charge de la commune.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 07/12/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 05/12/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

